

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	ACTION CA TOURNE ! - ATELIER AUDIOVISUEL
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Avril à décembre 2022.
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal la Colline. Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais, 94430 Chennevières-sur-Marne
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 6/25 ans - Public effectivement touché : 6/51 ans - Nombre de personnes bénéficiaires : 39 personnes, dont 31 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé (enfants et parents) et 8 issues des autres quartiers de la ville.

	<p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="705 147 1493 445"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td>1</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td>14</td> <td>16</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>15</td> <td>24</td> <td>39</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans	1		1	6-15 ans	14	16	30	16-17 ans		1	1	18-25 ans		2	2	26-64 ans		5	5	65 ans et plus				Total	15	24	39
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans	1		1																														
6-15 ans	14	16	30																														
16-17 ans		1	1																														
18-25 ans		2	2																														
26-64 ans		5	5																														
65 ans et plus																																	
Total	15	24	39																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui, les objectifs de l'action ont été atteints, à savoir :</p> <p>Impliquer les habitants dans la vie local : 30 jeunes ont participé à la réalisation du projet audiovisuel. Quatre mères de familles et une adolescente ont participé à la réalisation des repas lors des jours de tournage qui ont eu lieu au mois de décembre. Deux adultes bénévoles ont également participé à l'action durant les ateliers d'octobre à décembre.</p> <p>Favoriser la relation éducative par l'accès aux loisirs et à la culture : L'initiation à l'utilisation du matériel professionnel (la caméra, l'appareil photo, le logiciel de montage vidéo) et la découverte de l'outil audiovisuel, a permis de sensibiliser les enfants au milieu artistique.</p> <p>Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne : À travers les 2 courts-métrages le groupe d'enfants a mis en avant l'implication citoyenne en sensibilisant sur le "harcèlement" et la "biodiversité".</p> <p>À noter que les enfants ont pu participer au Festival International du Film Espoir (FIFE), le mercredi 21 septembre au cinéma LA GALANDE à Paris.</p> <p>Lors de cette rencontre les jeunes ont pu échanger avec les personnes présentes, de leur projet et des messages qu'ils souhaitaient transmettre à travers le court-métrage réalisé. Ils ont également participé au visionnage d'un reportage, découvert l'histoire de la Côte d'Ivoire et échanger avec d'autres participants du Festival.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>La situation météorologique (canicule + pluie) a rendu les prises des séquences à l'extérieur compliquées. Les ateliers prévus l'été (juillet / août) ont vu le nombre de participants diminuer car certains des participants étaient absents.</p>																																

	<p>L'absence de l'animateur référent du projet sur une longue période a vu la dynamique et la motivation du groupe s'estomper, malgré le remplacement de celui-ci.</p> <p>Le matériel utilisé n'était pas toujours suffisant pour que l'ensemble des participants puissent s'initier aux outils de l'audiovisuel.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non.</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>25 au 29 avril 2022 (5 ateliers)</u> : création d'un court-métrage de 3 min sur le harcèlement, thème choisi par les enfants qui avaient déjà étudié ce sujet à l'école. Initiation à l'utilisation du logiciel de montage vidéo. Ecriture du scénario, représentation de petites scènes de théâtre, enregistrement des voix puis tournage du court-métrage.</p> <p><u>18 au 29 juillet (12 ateliers)</u> : réalisation d'un court-métrage réalisé par les enfants sur les animations réalisées au cours de l'été lors de l'événement « Chennevières Bouge l'été ». Initiation à l'utilisation du logiciel de montage vidéo, de la caméra et de l'appareil photo.</p> <p><u>Du 25 au 28 octobre (4 ateliers)</u> : création d'un court-métrage sur la thématique de la biodiversité et de la pollution en zone urbaine. A travers plusieurs idées d'écritures et de scénarios. Cela a conduit à une histoire de procès retraçant des faits divers. Mise en scène et partage des rôles en compagnie de l'intervenante Jeanne Romana et du cameraman Néguine Mondor.</p> <p><u>De novembre à décembre (4 ateliers)</u> : Nous avons poursuivi sur 4 séances de répétitions. Mémorisation des textes, jeu de comédien et ajustement des textes si besoin. Le dernier mercredi été réservé pour le tournage. Au total il a été dénombré 25 ateliers audiovisuel sur l'année 2022.</p> <p>Moyens mis en œuvre : <u>Moyens matériels :</u> Matériels audiovisuels du prestataire (photo, caméra...) ; Salle d'activité et de cuisine du centre municipal ; Tables, chaises, rétroprojecteur ; Salle de mariage de la Mairie.</p>

	<u>Moyens humains :</u>		
		Nombre de personnes	Nombre en ETP
	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
	Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	0,06
	Adultes-Relais		
	Postes Fonjep		
	Autres emplois aidés		
	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles	2	0,009
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	Investissements des habitants aux actions locales : Deux bénévoles ont participé aux répétitions et des mères de familles se sont occupées du repas lors du tournage de décembre.		
	Assiduité du groupe de départ : on dénombre 25 ateliers au total ce qui fait 163 participations sur l'année.		
	Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action		
	Action gratuite après adhésion au Centre municipal la Colline.		
	Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :		
	Gratuité.		
	Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :		
	Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires
	Animateur Socioculturel	59 h 30	1 848 €
	Animatrice Socioculturelle	32 h	595 €
	Coordinatrice	13 h	263 €
	TOTAL	104 h 30	2 706 €

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Aucun.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Bénévoles : Mélinda BOISNE-NOC : 7h00 Rose PAYE KHARDIATA : 8h00 15h au total, soit 258 €</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucun.</p>

Le 19/01/2023,

Mickaël ASSOUS

Conseiller Municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire